

Débat National Université - Emploi

Contributions du Conseil Economique et Social

Mai 2006

La présente contribution s'attache à répondre précisément au sujet posé par le débat national, à partir d'extraits des récentes études prospectives du CESR intitulées "Quel avenir voulons-nous pour les Pays de la Loire ?".

Celles-ci préconisent un scénario de rupture devant conduire à "changer de braquet". Cette orientation s'applique tout particulièrement à l'enseignement supérieur (au sens large).

Dans cet esprit, l'organisation d'un débat national sur la relation Université - Emploi est une bonne chose, tant il est vrai que les cultures du monde de l'entreprise d'une part, du monde universitaire d'autre part sont encore trop souvent éloignées.

Au-delà de ce débat national conduit malheureusement de façon précipitée, c'est une culture du dialogue permanent qui doit s'instaurer, au travers notamment de rencontres régionales annuelles permettant de faire le point sur les avancées, à partir d'un programme partagé d'actions concrètes.

Pour chacune des propositions, si le maître d'œuvre doit être l'Université, la recherche de partenariats avec d'autres acteurs est indispensable.

1 / INFORMATION, ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

1.1 / Mener en amont un travail d'information sur la connaissance des métiers et sur la réalité des formations.

1.2 / Missionner clairement les Universités sur la préparation à l'entrée dans la vie professionnelle de leurs étudiants :

- En faire une obligation de suivi quantifié et un élément de leur évaluation, avec un appui financier et humain spécifique ;
- Développer une mission éducative autour des savoir-être, au-delà du savoir ;
- Monter des programmes de découverte des métiers par des partenariats entre les Universités, le Conseil régional, les organismes consulaires et les branches professionnelles ;
- Constituer des carnets d'adresses de professionnels s'engageant dans la démarche de rapprochement " Vie active / Enseignement (dont l'Enseignement supérieur)".

1.3 / Renforcer l'encadrement des étudiants dans les deux premières années d'Enseignement supérieur :

- Détecter les erreurs manifestes d'orientation le plus tôt possible et accompagner les jeunes concernés dans l'élaboration d'un nouveau choix.
- Faire évoluer le métier d'enseignant chercheur afin que ses fonctions d'accueil et d'accompagnement des étudiants, de développement de liens avec le monde économique et

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PAYS DE LA LOIRE

social en relation avec sa spécialité, et d'enseignement soient explicitement évaluées dans la carrière, au même titre que la conduite de travaux de recherche.

- Prendre en compte la dimension globale de la situation d'étudiant : devenir étudiant, c'est devoir gérer une vie d'adulte en étant plus ou moins bien préparé à l'autonomie. Afin d'aplanir les obstacles matériels qui peuvent le pénaliser jusque dans ses dépenses liées à sa subsistance, il faut initier un pilotage concerté avec tous les acteurs du champ social, autour d'un certain nombre d'actions : la création d'un outil de communication présentant en temps réel l'ensemble des aides disponibles et leurs articulations, et la création d'une plate-forme de concertation pour l'étude des situations individuelles.

2 / LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ETUDES

2.1 / Insérer davantage les Universités dans leur environnement local à travers des Contrats d'objectifs pluri-annuels prenant en compte les besoins prévisionnels de l'environnement économique et social, quantitativement et qualitativement. Ce qui suppose une certaine maîtrise, par l'ensemble des parties, des orientations choisies par les étudiants à l'entrée, ainsi qu'une certaine gestion prévisionnelle des compétences au sein des entreprises et des administrations.

2.2 / Associer les entreprises à l'élaboration des contenus pédagogiques: mieux faire appel aux entreprises pour définir les offres de formation permettra à la fois de s'appuyer sur les échanges d'expériences professionnelles et d'intégrer des modules de formation économique et de gestion dans les formations professionnelles, qu'il s'agisse des domaines technologiques, sanitaires et sociaux ou culturels.

2.3 / Considérer les stages comme une partie constitutive des études. En ce sens, élaborer une charte pour la qualité des stages et des tutorats professionnels.

2.4 / Décloisonner les formations en créant des passerelles : chaque formation doit s'inscrire dans une architecture ouverte pour permettre le passage entre filières.

2.5 / Mener une action spécifique d'intégration des sortants de l'enseignement supérieur dans les PME : stages d'étudiants sur mission, travaux de recherche, information au sein de l'Université et auprès des entreprises, etc.

2.6 / Intégrer aux programmes des filières trop encombrées des compléments de formation favorisant une meilleure adéquation aux besoins du monde économique et social. Exemple : des modules et stages tournés vers le commerce, le management, le marketing, la gestion des ressources humaines, etc. avec l'intervention de vacataires issus d'entreprises et l'organisation pour les enseignants de missions de durée suffisante en entreprise.

2.7 / Clarifier l'offre de formation continue : l'Université, en lien avec les Régions, doit s'emparer des propositions de la Commission de certification des titres du CCREFP pour clarifier le paysage des offres de formation.

ANNEXE

Un débat qui s'inscrit dans une stratégie plus large

L'économie fondée sur la connaissance est au cœur de tous les débats en France et en Europe et fait consensus sur un point au moins : l'enseignement supérieur et la recherche sont un moteur économique et social de premier plan. Or, les Pays de la Loire accusent un déficit à bien des égards.

Le couple "enseignement supérieur - recherche" doit enclencher une nouvelle dynamique dans un contexte concurrentiel européen, ouvrir les filières du supérieur à un public plus large et créer un environnement capable à la fois de former les futurs cadres et de porter un recherche dynamique dans les territoires. De la qualité de la formation dispensée dépendra une part de la compétitivité de la région.

L'enseignement supérieur dans les Pays de la Loire présente un diagnostic en demi-teinte :

- Une multiplicité d'établissements qui constituent un atout pour le maillage du territoire, mais des doublons qui peuvent, à terme, affaiblir le supérieur ligérien tout entier ;
- Un nombre préoccupant d'étudiants qui quittent la région parce que les cursus choisis n'existent pas ou ne bénéficient pas d'une notoriété suffisante ;
- Un nombre et un taux de réussite des bacheliers plus élevés que la moyenne nationale, mais un taux d'accueil de ces bacheliers dans le supérieur inférieur au taux national ;
- Un manque patent de cadres : leur part dans la population active ligérienne progresse de manière insuffisante et le sous-encadrement des très petites entreprises et des PME demeure préoccupant ;
- Une lisibilité européenne insuffisante.

Il en ressort trois préconisations de portée générale :

- **Priorité à la matière grise** : Il convient d'élever le niveau de compétences des Ligériens pour permettre de mieux satisfaire aux besoins économiques et sociaux. La pause démographique permet d'envisager une réorientation de la masse globale des financements du bâti vers les compétences et les matériels de haute technologie. Dans le même esprit, les moyens humains dévolus à l'enseignement supérieur doivent être augmentés pour relever ce défi.
- **Une offre d'ensemble lisible à l'international** : La Région doit créer une dynamique pour le montage de projets régionaux et interrégionaux et pour leur valorisation au sein de l'Europe.
- **Un réseau cohérent de sites complémentaires** : Il convient d'accélérer les processus de construction d'une offre maîtrisée des formations au niveau régional et interrégional, en suivant l'initiative du Réseau des universités de l'Ouest atlantique (RUOA), prise en 2001.